leurs été interprétée par tous dans le même sens. La *Frontière* elle-même, journal opportuniste, a osé, dans un précédent article, lancer toutes ses foudres contre l'agence Lejeune et Delebecque.

« Cette affaire des fraudes de Jeumont, dit-elle, provoque de nombreux commentaires, s'impose à l'attention du penseur, aux méditations du philosophe. Elle ne peut laisser indifférent un journaliste soucieux de son indépendance, ayant pour guide l'honnêteté, ne voulant point connaître d'amis hors la Loyauté, la Justice... Serait-il donc vrai qu'en France l'Argent est tout, la vertu rien, que le Pot-de-vin refleurit comme jadis! Voyons, dormons-nous, sommes-nous éveillés! Vivons-nous en République ou sous le régime du bon plaisir? »

Nous ne nous arrêterons pas sur les jérémiades d'un journaliste phraseur, au style ronflant, habitué à faire des articles « à la papa », comme il le dit lui-même, certes non, mais nous savons à *quoi nous* en tenir sur ce qu'il appelle son indépendance. Aujourd'hui la *Frontière* se laisse entraîner par le courant de l'opinion publique, mais demain elle sera la première à pousser les électeurs à voter pour les amis des tripoteurs, des fraudeurs en grand, les écumeurs de frontières. L'âne lance une ruade à l'âne pour avoir l'occasion de lui frotter le dos après.

Nous voulons simplement espérer que le Docteur Defontaine saura encore une fois faire son devoir et forcer le gouvernement à donner satisfaction au mécontentement légitime des habitants du canton de Maubeuge que l'étouffement d'une affaire aussi grave n'a fait que surprendre On aurait cru que le ministre Ribot, moins indécis et plus énergique, aurait su résister à certaines influences et faire arrêter les vrais coupables, au lieu d'emprisonner, pour le relâcher quelques jours après M. Lemercier, soupçonné d'être l'auteur des articles parus dans la *Libre Parole*. On aurait cru que le Préfet du Nord, plus adroit, aurait accepté la démission de M. Marchall ou, ce qui eût encore été mieux, l'aurait révoqué comme c'était son devoir de le faire.

L. F.

COMBATS DE COQS

Tourcoing. — Voici le résultat du grand concours de coqs qui a eu lieu chez M. Louis Verkamer, estaminet du Coq Chantant, rue St-Louis. Beaucoup d'amateurs ont pris part à cette importante lutte ; des paris importants ont été engagés à chaque paire. — Douze sociétés s'étaient fait inscrire pour participer à ce tournoi ; il y avait M. Louis Desmettre, de Tourcoing ; Jules Baublomme id. Théodore Véraghe id. Cyrille Cardon id., la société de l'Ours, les Sans-Peur de la Marlière, les Bons amateurs de Mouveaux, les Brise-Fer de Lille, les Joyeux brasseurs de Tourcoing, les Vieux Amateurs de Roubaix, Jean-Baptiste Colsat de Tourcoing et les Deux amateurs de Roubaix.

Le tirage au sort a eu lieu vers 5 heures du soir, la mise au parc à 5 h. 1/4. L'heure était tenue était tenue par M Louis Bouche accompagné d'un étranger nommé par les amateurs. Les paires ont été gagnées de la manière suivante : 1re paire par la société du Coq chantant contre M. Desmettre de Tourcoing ; 2e paire nulle entre la société des Sans-peur et les Vieux amateurs de Roubaix; 3e paire gagnée par la Tête d'or de Tourcoing contre Cyrille Cardon id. ; 4e gagnée par les Bons garçons de Tourcoing contre les *Brise fer de Lille* ; 5e gagnée par les Deux amateurs de Roubaix, contre l'Ours de Tourcoing ; la 6e gagnée par Jean-Baptiste Collat contre les Bons amateurs de Mouveaux.

Une grande animation n'a cessé de régner pendant toute la durée du jeu.

— Hier mardi a eu lieu chez M. Desmets, estaminet de la Brasserie Saint-Eloi, 22, rue de la Gare, une belle partie d'un 3 de 5 pour 100 fr. paires de plaisir à 20 fr. contre les vrais amateurs d'Halluin. On y verra battre les poulets les plus renommés de la saison.

— La belle partie d'un 2 de 3 pour 25 francs, paires de plaisir à 10 francs qui a eu lieu chez M. Ernest Dhaze, cabaretier rue Winoc-Choqueel, avait réuni un assez grand nombre d'amateurs. Cette partie se jouait entre MM. Hennion et Dermick contre Ernest Dhaze. Tous coqs de 4 à 5 livres, armes d'acier. Une paire de 10 francs a été jouée avant la partie. L'animation a été grande pendant toute la durée du jeu. C'est M. Ernest Dhaze qui a gagné la partie.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LE COMITÉ DES MÉLO-MÉLI

Comme nous l'avions annoncé, le comité des *Mélo-Méli* — ne pas confondre avec la société des *Méli-Mélo* qui est purement récréative et non politique — s'est réuni dimanche dernier à l'estaminet Renard Sonneville, angle de la rue des Longues-Haies et du boulevard Gambetta.

Naturellement, le sujet de la réunion était les élections prochaines.

Il paraît, nous l'avions prévu, que l'union la plus parfaite n'y a point régné, et que le nom de baptême, *Mélo-Méli*, que nous avons donné à ce comité a été parfaitement justifié.

Nous n'en sommes plus à la candidature

A cette époque, la polititque fut pour ainsi dire exclue des délibérations de ce comité — et les appétits aussi. On ne croyait pas à la possibilité d'un succès et les politiciens ambitieux, qui pullulent aussi bien chez les opportunistes que dans le camp des réactionnaires de Roubaix, n'avaient pas jugé utile d'en faire partie.

C'est ce qui permit de coordonner toutes les forces du parti anti-socialiste et de faire échec à la candidature du Parti ouvrier Mais nous avons dit et répétons encore, que cette concentration n'aurait pas réussi à battre la candidature Culine, si les électeurs ouvriers n'étaient pas restés si indifférents et ne s'étaient pas abstenus en aussi grand nombre.

Peut-être le Parti ouvrier eut-il tort alors de vouloir reporter pour la cinquième fois un candidat déclaré quatre fois inéligible. Certains électeurs ne comprenant pas la portée de la protestation qu'était cette élection, se fatiguèrent et s'abstinrent. D'autres, trop confiants, se dirent que le Parti ouvrier ayant vaincu quatre fois, leurs voix n'étaient pas nécessaires pour vaincre encore. Ils s'abstinrent aussi.

Toutes ces circonstances firent que la candidature Hazebrouck, qui pour beaucoup n'était qu'une candieature pour rire, sortit triomphante de l'urne et remit un peu de baume au cœur des divers partis politiques qui avaient eux-mêmes fait l'aveu de leur impuissance en ne presentant plus de candidats,

Aujourd'hui, ces partis politiques et leurs politiciens agissent au sein du comité des *Melo-Meli*. Nous l'avons dit, des appétits se sont fait jour, et opportunistes, réactionnaires et catholiques voudraient voir sortir de ce comité (?) des candidats qui soient leurs hommes.

Cet état de choses fera que, très probablement, ce comité se dissoudra avant d'avoir pu accoucher d'une candidature quelconque pour les élections cantonales prochaines : car ce qui lui permit de fonctionner jadis, ce fut le manque absolu de toute immixtion politique dans son sein, conviction qui n'existe plus aujourd'hui.

Et en admettant même qu'un choix de candidats pût se faire dans le sein du comité des *mélo-méli*, jamais plus les candidats n'obtiendront les suffrages obtenus par M. Hazebrouck.

En effet, les candidats choisis ne seront pas dans les mêmes conditions que lui, car les compétitions politiques qui existent actuellement, feront qu'ils seront plus ou moins ou les candidats de M. Chatteleyn ou ceux de M. Ruffelet ou ceux de la Jeunesse catholique.

Et alors, les candidats représentant plutôt une nuance politique qu'une aatre, un certain nombre d'électeurs ne voteront certainement pas pour eux comme ils ont voté ou auraient voté pour un M. Hazebrouck quelconque, qui au point de vue des nuances politiques, n'en avait pas du tout.

Cette situation favorisera certainement les candidats du Parti Ouvrier. Si de plus, on veut tenir compte que l'effectif des electeurs socialistes et démocrates sera complet aux élections prochaines, on peut dès à présent conclure qu'elles seront une éclatante victoire pour ces candidats.

Cela est compris, non seulement par nous, mais aussi par les politiciens ambitieux nouvellement inféodés au comité des *mélo-méli*.

Tout l'argent que les gros patrons de Roubaix pourront verser à ce comité pour essayer d'enrayer à Roubaix le mouvement socialiste ne servira pas à grand chose.

On a déjà dit que les élections prochaines ne se feraient pas à coups de bulletins mais bien « à coups de pièces de cent sous.

Le Parti ouvrier ne craint plus le parti des corrupteurs. L'éducation socialiste est faite à Roubaix ; les électeurs le prouveront aux élections prochaines en repoussant les mélo-méli politiques qui font litière de leurs opinions et essaient de tromper le prolétariat avec lequel ils ont des intérêts diamétralement opposés.

L. B.

FIN DES GRÈVES

Les deux grèves qui existaient se sont terminées dans la journée d'hier.

Au tissage Deledalle, les 42 ouvriers encore en grève ont repris le travail en acceptant le demi centime d'augmentation que leur accordait le patron.

Chez M. Wibaux-Florin, 15 ouvrières bobineuses ont pris leurs livrets et les 57 autres ont accepté le nouveau tarif que leur imposait leur patron.

Il n'y a donc plus de grève actuellement à Roubaix.

L'incendie de la rue du Vieil-Abreuvoir. — Nous devons faire une légère rectification au compte rendu que nous avons publié hier, relativement à cet incendie. Depuis quelque temps la maison incendiée ne servait plus de magasin de droguerie au pharmacien d'en face, mais seulement à M. Van Paemel, marchand de légumes, même rue 44.

Les dégats pour ce dernier sont estimés à environ 9,000 francs. Pour M. Béhague, ils se montent à 5,000 francs et pour les immeubles qui sont la propriété de MM. Grimonpont, rue des Arts, ils s'élèvent à 4,000 francs environ.

Le tout est assuré à plusieurs compagnies d'assurances.

On ignore les causes de cet incendie.

Arrêté municipal. — Un vieil arrêté municipal interdit d'atteler les chiens C'est à cela qu'a contrevenu un nommé Moïse Verrue, 28 ans, marchand de légumes demeurant à Wattrelos.

L'agent Tiberghien lui a dressé une contravention, hier matin, alors qu'il se trouvait près des Halles.

Crêpage de chignons. — Deux habitantes de la rue Magenta, Clémence Pervaste, 46 ans, et Rosalie Croix, 23 ans, toutes deux journalières ont été conduites au dépôt pour le tapage qu'elles faisaient hier dans la rue.

Ces bonnes femmes ont une excuse — si c'en est une . elles étaient ivres !!

Pour les cantines scolaires. — Nous apprenons que M. Feyds, devineur de pensées, demeurant rue du Collège, a fait don à la caisse des écoles d'une somme de cent francs pour les cantines scolaires.

Nous félicitons vivement ce généreux donateur, et nous le donnons en exemple aux riches fabricants de Roubaix, se prétendant républicains, qui n'ont encore rien fait, jusqu'à présent pour cette œuvre humanitaire.

Il est vrai que cette œuvre a été établie par les socialistes Cela suffit pour que les républicains bougeois ne s'y associent pas

Un vieillard renversé par une voiture. — Un accident est survenu hier matin vers 8 heures 1/4, à l'angle du boulevard de Beaurepaire et de la rue Monge. Une voiture appartenant à M. Félix Willems, horticulteur a renversé un vieillard de 72 ans, François Plouvier, pensionnaire aux petites sœurs des pauvres, rue St-Jean.

Le pauvre vieux a été piétiné par le cheval.

François Plouvier après quelques soins reçus a été reconduit à son domicile.

Visite des chevaux, — La commission de classement des chevaux fonctionne à Roubaix depuis hier mardi, boulevard Gambetta, en face l'Hippodrome.

Elle se compose de MM.

Ignace, chef d'escadron du train territorial ;

Ahage, vétérinaire au 10e régiment de chasseurs à cheval ;

Sévère Desobry, membre civil, employé du bureau militaire ;

Deron, secrétaire, brigadier au 19e chasseurs à Lille ;

Et aidée d'un maréchal-ferrant cavalier du même régiment, et de la commission. inspectera les chevaux. Ladite compagnie des tramways dans la matinée du vendredi, elle reprendra le soir le cours normal de ses opérations.

GRANDE FÊTE

Dimanche 2 et lundi 3 juin, jour de la Pentecôte à l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment une fête est organisée par la commission des fêtes de la coopérative « La Paix », avec le bienveillant concours de la Fanfare de Cavalerie de Wasquehal, des Trompettes de Courtrai et de Mouscron et de la Fanfare ouvrière « La Paix ».

Programme. — Journée du dimanche 2 juin, à 5 heures du soir, **Grand Concert** par la fanfare ouvrière « La Paix », la fanfare de cavalerie de Wasquehal et de plusieurs artistes distingués. Grande comédie en un acte.

La consigne est de ronfler

jouée par la section dramatique la *Paix*, Prix d'entrée, 25 centimes, donnant droit à un billet de tombola.

Il y aura 50 francs de primes en espèces répartis comme suit ; 1er prix, 10 fr., 2e, 8 fr., 3e, 7 fr., 4e, 3 fr., 5e, 2 fr.

Journée du lundi 3 juin à 9 heures du matin, réunion à la Paix, pour les coopérateurs et les sociétés ayant leur siège au local.

A 10 heures du matin, réception à la gare des sociétés étrangères, formation du cortège, itinéraire : rue de la Gare, Grand' Place, Grand'Rue, place de la Liberté, rue de Lannoy, boulevard de Belfort, à 11 heures, **Audition musicale** dans la cour de la Paix.

A 3 heures du soir, **Jeux populaires** offerts aux dames coopérateurs et membres du Parti. Il y aura 30 francs de primes en espèces, répartis comme suit ; 1er prix, 3 francs ; 2e prix, 7 francs ; 3e prix, 5 francs ; 4e prix, 3 francs ; 5e prix, 2 fr. et cinq prix de 1 franc.

A 5 heures du soir, **Grande course aux Grenouilles** au boulevard de Belfort. L'inscription se fera chez Petit Jules et la distribution des prix aura lieu chez Jules Smisters, angle du boulevard de Belfort et de la rue Pierre-de-Roub[...].

Conférence culinaire. — Le succès de *Madame André Valdès* est si grand qu'elle se voit obligée, pour recevoir tous ses auditeurs, à donner sa troisième conférence sur l'art culinaire à l'*hippodrome*, mercredi 29 mai, à trois heures.

Watrelos. — *Une brute.* — Le sieur Leroy, cabaretier au Moulin Tonton, reçoit dans son cabaret des femmes de mœurs légères qui attirent les clients de tout âge.

Le jeune Désiré Lemahieu, quinze ans à peine, s'y rendait depuis quelque temps assez fréquemment. Sa mère ayant appris qu'il s'y trouvait encore dimanche dernier se rendit en face du cabaret et l'appela.

Le cabaretier agacé par les appels réitérés de Mme Lemahieu, vint refermer la porte qu'elle avait ouverte, mais il en profita pour lancer à la pauvre femme un coup de pied en pleine poitrine.

Procès-verbal a été dressé à la charge de ce brutal individu.

Wattrelos. — *Jeu de boule à la platine.* — Dimanche prochain, 2 juin, grand jeu de « Boule à la Platine », chez François Depléchin (dit Latchysupe), estaminet à St-Liévin, près de la Chapelle. Prix ; 300 fr.

Ascq. — *Résultat du carrousel.* — Voici les résultats du carrousel :

MM Debuchy, de Noyelles, 1er prix, 150 fr. Casdtel-Mullliez, 2e, 100 fr., Desbonnet de Bondues, 3e, 70 fr., Favier, de Mérigny, 4e, 50 fr.; Castel, J-B, d'Hellemmes, 5e 40 fr ; Bourgeois Henri, id., 6e, 30 fr.; Breucq Amédée, de Lers, 7e, 25 fr, Delcourt Louis, d'Annappes, 8e, 20 fr., Isbled Daniel, d'Emmerin, 9e, 15 fr.

Viennent ensuite les personnes ayant gagné des surprises, ce sont MM Deruche Henri, de Leers ; Castel Louis, d'Hellemmes ; Castel Jean-Baptiste, de Ronchin ; Droulers Jules, d'Hem ; Verriest Auguste, de Roubaix; Favier Gorges, de Mérignies ; Droulers Pierre de Hem ; Butin, de Wasquehal ; Dupire Paul, d'Ascq

Croix. — *Circulation interdite.* — La circulation sera interrompue les 6, 7 et 8 juin sur le Pont de Croix, pour exécution de travaux Les voitures devront passer en faisant le tour de l'impasse à l'extrémité du canal de Roubaix.

TOURCOING

AUX SOCIALISTES

Nous rappelons aux membres de la section tourquennoise du Parti ouvrier les deux ordres suivants qui ont été adoptés à l'assemblée générale qui a eu lieu dimanche soir, rue de Belle-Vue, 80

Voici le premier :

« Les membres de la section tourquennoise du Parti ouvrier prennent, dès aujourd'hui partout où cela sera possible, l'engagement de contribuer de toutes leurs forces à la vente de l'*Egalité*.

Ils prennent aussi l'engagement de ne plus fréquenter les estaminets et les autres établissements qui, malgré des demandes réitérées, se refuseraient à acheter le journal et decident de les mettre à l'index ».

A l'œuvre donc, camarades ! tous à l'action ! ne faites vivre que les gens qui font vivre votre journal ! c'est pour le socialisme, c'est pour l'humanité, c'est pour l'avenir que nous luttons Il est indispensable donc de maîtriser les forces dont disposent encore nos adversaires et pour cela il faut faire flèche de tout bois et ne pas se décourager.

Voici le second ordre du jour :

« Les membres de la Section tourquennoise du Parti ouvrier s'engagent à apporter à la rédaction de l'*Egalité* les communications de tous genres qui seraient à leur connaissance. »

Il faut que notre journal soit le plus renseigné et le plus complet de tous les journaux.

Les membres de la section ont un devoir à remplir : celui de coopérer à l'œuvre entreprise par l'*Egalité*, apportez donc à votre journal, les faits, les informations ou les renseignements que vous pourriez connaître. De cette façon, nous pourrons combler les lacunes, laissées ouvertes par les administrations publiques qui ont intérêt à nous nuire.

Pas d'hésitations citoyen, ne manquez pas d'énergie ! Faites-vous les propagandistes de l'*Egalité*.

Ch. V.

LES GRÈVES

Les ouvriers de chez M. Honoré fabricant de tapis, à Tourcoing, sont décidés à se mettre en grève. Voici les raisons de leur détermination.

Les ouvriers, pour effectuer leur travail, ont besoin d'un aide, d'un gamin qui. en termes du métier, s'appelle *tireur*. Jusqu'aux derniers jours de la semaine dernière, le tireur avait été adjoint aux ouvriers. Mais le patron changea brusquement d'avis.

Il résolut de supprimer le tireur. Il commença par le faire pour deux métiers. Les deux ouvriers refusèrent de se prêter à cette fantaisie qui aurait pour résultat de diminuer leur salaire.

M. Honoré, espérant parvenir à ses fins, plaça alors deux de leurs camarades sur leurs métiers. Mal lui en prit, car ils refusèrent de travailler dans de semblables conditions.

Cela se passait vendredi. Le samedi soir les quatre ouvriers allèrent toucher leur semaine. On paya les deux premiers, quant aux deux autres, il leur fut répondu que leur semaine était entre les mains, soit de leur femme soit de leurs enfants.

D'autre part, on avertit chacun d'eux qu'on leur retiendrait une somme de *trois francs* pour *frais généraux* et une autre somme de *deux francs* en guise *d'amende*. Pour expliquer cette amende, le patron crut devoir dire que c'était parce que ces ouvriers, en venant toucher, avaient fait du bruit dans l'atelier.

Lundi soir, le syndicat des tapissiers s'est réuni en assemblée extraordinaire.

La grève a été votée à l'unanimité. Il est à noter que chez M. Honoré, tous les ouvriers sont syndiqués — moins deux qui se trouvent dans des cas spéciaux.

Les mécontents se sont réunis à nouveau hier soir pour examiner la situation et prendre communication des décisions prises par le syndicat.

Nous ne connaissons pas encore la résolution prise en dernier lieu, mais tout fait supposer que si ce matin, M. Honoré ne donne pas satisfaction à ses ouvriers, en leur accordant un tireur, tous sans exception se solidariseront avec les réclamants, et cesseront le travail.

Un grave accident de voiture. — Un grave accident s'est produit mardi vers 9 heures du matin en face de la grande porte de l'établissement de M. Lorthoir, rue Wattine.

Un ouvrier camionneur, Hayard, Henri, 38 ans demeurant au hameau du Sapin Vert, au service de M. Dellecque, maître camionneur, rue Dutilleul. 101, conduisait un tombereau chargé de charbon, attelé de deux chevaux, arrivé en face de la porte de l'habitation de M. Lorthois où le charbon devait être livré. Hayard s'aperçut que la broche qui tient la flèche du tombereau avec l'avant-train, était sortie de 10 centimètres environ.

Il eut la malheureuse idée de vouloir la remettre étant toujours en marche. Le pied lui manqua et perdant l'équilibre il tomba La roue de l'avant-train lui passa sur les jambes. La roue de derrière lui passa sur le pied droit, en lui écrasant les deux petits doigts.

Aux cris poussés par le blessé, des passants accoururent et le relevèrent dans un état pitoyable. On le transporta chez le concierge de M. Lorthiois. Appelé en toute hâte, M. le docteur Vaneufville prodigua ses soins les plus empressés à M. Hayard et le fit reconduire à son domicile en voiture.

Les rentes des travailleurs. — Chez Masurel frères, filateurs de laines à Tourcoing les Francs, un accident assez grave s'est produit, hier matin vers 7 heures et demie.

Un ouvrier fileur, Joseph Duhette, âgé de 40 ans, demeurant rue Messian, a eu en voulant former une bobine, le pouce de la main gauche traversé par un secteur. Cet instrument a pénétré aussi profondément dans la main.

Le docteur Bernard, appelé, a évalué l'incapacité de travail à plus d'un mois.

— Une petite bacleuse de 14 ans Louise Ladsous, rue du Luxembourg, en nettoyant son métier à filer, s'est laissé prendre le bras droit dans cylindre.

Elle a reçu de très nombreuses contusions et porte une plaie assez grande à l'avant bras.

Le docteur Bernard a été appelé.

Louise Ladsous ne pourra travailler avant un mois.

Cet accident est survenu chez Messieurs Caulliez et Delahoutre, peigneurs et filateurs de laines, rue du Dragons.

Accident — Lundi après-midi, un petit garçon, Ernest Deconninck, âgé de 8 ans, demeurant rue du Fresnoy, 59, s'amusait avec d'autres gamins de son âge, à rouler une buise devant servir à la canalisation des eaux potables de ladite rue. Mais une minute d'inattention le fit tomber et il se fractura jambe gauche.

Il a été reconduit immédiatement chez ses parents.

Libre pensée Tourquennoise. — La libre pensée tourquennoise est convoquée en réunion extraordinaire pour le samedi 1er juin à 8 heures du soir à la Brasserie Sociale, rue du Haze 12.

Prière à tous les membres de ne pas manquer au rendez-vous

Concert. — La fanfare du Petit Château et les Orphéonistes Crick-Sick exécuteront sur la Grand' Place le jeudi 30 mai 1895 à 8 heures 1/2 du soir, les morceaux suivants :

La fanfare du Petit Château 1. Chanzy, 2. Gavotte de F. Moll.

Les Crick-Sicks : 1. Les Chasseurs, chœur. 2 Chœur des Romains.

La Fanfare du Petit Château 1. Fantaisie originale 2. Chevrette.

MOUVEMENT OUVRIER

Parti ouvrier. — Section Tourquennoise. — *Commission exécutive.* — La Commission exécutive se réunira à la Brasserie sociale ce soir, à 8 heures 1/4 Tous les membres sont priés d'être exacts Des questions urgentes seront traitées.

Commission du journal — Les membres de la commission du journal sont invités à se réunir au siège du Parti ce soir à 8 heures 1/4.

Urgence absolue.

LILLE

APPEL A LA SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

Les mouleurs de Lyon sont actuellement en grève

En voici les motifs :

L'année dernière, dans le courant du mois d'août, après un différend survenu entre Mme Vve Vermorel, maître-fondeur et ses ouvriers, la mise à l'index de cette maison fut votée en assemblée générale Dans les pourparlers qui eurent lieu à ce sujet, le contre-maître de cette maison tint des propos plus qu'inconvenants envers les ouvriers et le syndicat ce qui obligea les syndiqués à le mettre lui-même à l'index.

Dans le courant du mois d'avril, il quitta la maison Vermorel, pour quelle raison? Les ouvriers eux-mêmes l'ignorent Mais il s'embaucha chez M. Averly (anciene maison Gigodot-Laprovote). Les ouvriers de cette maison se consultèrent et quittèrent le travail pour ne pas être sous les ordres d'un tel chef d'atelier.

Mais il advint que plusieurs de ces ouvriers ayant été embauchés furent remerciés dès que les patrons surent leurs noms. Les patrons s'étaient mis d'accord pour ne pas embaucher de grévistes : leurs noms étaient pointés à l'encre rouge.

Une délégation syndicale leur fut envoyée avec mandat de réclamer; 1· la paie toutes les semaines ; 2· une heure 1/2 pour le repas toute l'année et huit heures de travail par jour.

Voilà où en sont les choses.

Cette grève dure depuis près de six semaines.

Le syndicat des mouleurs de Lyon compte sur la solidarité des travailleurs et sait bien qu'elle ne leur fera pas défaut.

Adresser les fonds au citoyen Leclère, secrétaire du comité de la grève des mouleurs de Lyon.

LES EXPLOITES DE LA VILLE

Les terrassiers

Nous avons, il y a quelques jours, pris la défense des terrasiers de la ville et déclaré qu'ils sont plus exploités encore que les balayeurs des rues : ce n'est pas une accusation exagérée.

Nous avons dit que les plus forts terrassiers, voire les terrassiers de métier, ne gagne que 42 sous par jour au démantèlement du bastion de l'abattoir.

Ils travaillent de 6 heures du matin à 6 heures 1/2 du soir, avec une heure 1/2 de repos seulement dans leur journée.

Il sont payés d'une façon un peu trop fantaisiste.

Pour une journée de travail, après avoir enlevé 17 mètres cubes de terre, deux ouvriers ont touché chacun 1 fr. 10 centimes, deux autres ouvriers ont touché 11 fr. 20 pour 6 jours 1/4 de travail, il y en a trois autres qui ont touché 16 fr. 35 pour 6 jours, un autre 7 fr. 90 pour 4 jours et un autre le même salaire pour 2 jours, tandis qu'un autre terrassier n'a eu que 4 fr. 50 pour 3 jours de travail.

Un ouvrier a touché 26 sous pour 8 heures de travail; un autre 22 sous pour 6 heures 1/2; sur un bulletin de paie, nous avons compté, pour 95 mètres cubes de terre enlevés par une équipe de six hommes, sur une semaine, à raison de 0,63 centimes le mètre cube, que ces hommes avaient touché par tête un salaire de 9 f. 93 dentimes, soit 32 sous par jour.

En somme, pour leur semaine, ces terrassiers touchent des salaires qui s'élèvent en moyenne entre 6 et 8 francs.

Oui, nous le répétons, ces terrassiers qui sont presque tous des ouvriers d'usines et de fabriques, qui souffraient depuis des mois du chômage et qui sont la plupart des pères de familles de quatre ou cinq enfants, (nous en connaissons qui ont huit enfants), ils sont plus exploités que les balayeurs parce qu'alors que ceux-ci gagnent 28 sous pour 7 heures de travail, les terrassiers en gagnent à peu près autant à manier la pelle et la pioche pendant onze heures par jour sans prendre le temps de respirer.

Pour se faire une idee du mal qu'ont ces braves ouvriers, il faut songer que ce ne sont pas des terrassiers professionnels, que ce métier très dur exige une grande force corporelle et l'habitude.

L'administration de la ville le sait bien : aussi devrait-elle se garder d'exploiter ainsi de pauvres gens, que des jours sans pain, que des mois de noire misère ont réduits à l'anémie.

Qu'on ne leur fasse faire que huit heures par jour (les travaux dureront ainsi plus longtemps), et qu'on leur accorde un salaire d'au moins trois à quatre francs par jour : ils pourront ainsi manger un peu de viande, boire un peu de bière, donner du pain à leurs enfants et réparer leurs forces.

Il faut que la municipalité mette fin au plus vite à cette ignominieuse exploitation des miséreux que la ville emploie dans ses travaux municipaux.

Il le faut, car, si on n'y porte remède, nous aurons le droit de dire que c'est une chose indigne d'une municipalité qui se prétend républicaine.

H. GHESQUIERE

EXPLOITS D'IVROGNE

Plusieurs ivrognes, ont réussi, hier, a se faire dresser procès-verbal. Ce son :

Charles Favier, 33 ans, journalier, pour bris de clôture à la filature Delattre, rue d'Eylau, 1.

Bernard Delsart, rue de Valmy, 21, pour coups et blessures à la demoiselle Marie Couchard, cabaretière, rue des Prêtres, 17.

Les rentes des travailleurs

Hier, vers midi, M. Léon Petit, garçon brasseur, chez Mme Binault, rue d'Arcole, 41, était occupé à monter à l'aide d'un treuil des sacs de grain au premier étage. Tout d'un coup, la corde cassa et le malheureux reçut le sac de grain sur les épaules.

On le releva aussitôt et on le transporta à l'Hôpital de la Charité. Il a reçu une très grave blessure à la colonne vertébrale.

UN ENFANT NOYÉ

Hier, à la sortie de l'école, le jeune Victor Morant, 12 ans, demeurant chez ses parents, rue Saint-Sébastien, 28, était allé, avec quelques petits camarades, nager dans la Deûle, au lieu dit le Petit-Port.

Tout d'un coup il disparut sous l'eau. Ses camarades effrayés prirent la fuite.

Ils rencontrèrent sur leur route deux personnes, M. Gevers, sculpteur, rue du Bourdeau et le garde-champêtre Mazy, auxquelles ils racontèrent l'accident survenu au jeune Victor. Les deux hommes coururent au Petit Port Gevers se jeta courageusement à l'eau mais ne put retirer le corps de l'écolier, qu'après 20 minutes de recherches

Le cadavre du pauvre enfant a été reconduit au domicile de ses parents.

Chûte de cheval. — Hier, vers cinq heures du matin, un soldat du 19e chasseurs à cheval passait près de l'Arsenal, lorsque son cheval prit peur et se jeta sur une voiture à bras. Le soldat fut projeté sur le sol.

Il ne reçut, heureusement, que quelques contusions sans gravité et put remonter sur son cheval et continuer sa route

Un bain froid. — Lundi, M. Georges Cramette, 22 ans, emballeur, rue de Flandre. se promenait, vers cinq heures du soir, en barquette sur la Deûle, lorsqu'il tomba à l'eau Comme il savait nager, il en a été quitte pour un bain froid.

Renversé par une voiture

Jeudi, vers six heures et demie du soir, J-Bte Lefebvre, 82 ans, pensionnaire de l'Hospice général, a été renversé, rue du Marché-aux-Bêtes, par la voiture du sieur Guislain

Il en a été quitte pour quelques contusions sans gravité.

Un ivrogne furieux —Hier, vers huit heures et demie du soir, le plongeur de l'Hôtel de Bruxelles, rue des Buisses, 1 et 3, était en état d'ivresse. Dans un accès de furie alcoolique il brisa plusieurs piles d'assiettes et comme le patron, M. Thiéry, essayait de le calmer, il lui porta plusieurs violents coups de pied dans les parties sexuelles.

On alla chercher la police et l'ivrogne a été conduit au poste de permanence.

Les Vols — Le nommé Henri Rousseau, 32 ans, journalier, a été arrêté pour vol d'une montre et d'une chaîne en argent au préjudice de son frère, Jules Rousseau, rue du Grand-Balcon, 36.

La nommée Marie Donceel, 35 ans, journalière, rue Gauthier-de-Châtillon, 44, a été arrêtée pour vol de linge au préjudice de Mme Thibaut, cafetière, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 30, chez qui elle avait été en service.

Infraction à un arrêté municipal. — Hier matin, procès-verbal a été dressé, boulevard Montebello, à un porteur de pain de l'*Etoile du Nord* pour n'avoir pas de balance sur sa voiture.

Rébellion contre la police. — Lundi après-midi, un agent de sûreté était entré au cabaret tenu par le sieur Billiot, rue du Faubourg de Béthune, pour examiner le livre des garnis.

Un consommateur l'insulta grossièrement. L'agent aidé de plusieurs collègues le conduisit au poste malgré sa vive résistance.

La circulation des chiens. — Le *maire de Lille vient de prendre un arrêté interdisant pour une nouvelle période de six semaines la circulation des chiens en liberté sur la voie publique*

LE NORD

Wattignies. — *Réunion socialiste.* — Les membres du Comité ouvrier de Seclin et le citoyen Ragheboom se sont rendus dimanche à Wattignies, pour la conférence que nous avions annoncée.

La réunion s'ouvrit sous la présidence du citoyen Delefosse, de Seclin, avec les citoyens Lefebvre, conseiller municipal, et Adolphe Carlier, comme assesseurs.

Le citoyen Archimbault, empêché, a été remplacé par le citoyen Delefosse.

Prenant le premier la parole, le citoyen Derulder expose le programme socialiste.

Le citoyen Ragheboom démontre ensuite que la bourgeoisie n'a rien fait en faveur de la démocratie et que les ouvriers doivent dans leur intérêt. s'emparer des pouvoirs publics.

Le citoyen Delefosse prouve que les cultivateurs et les petits commerçants ont tout avantage à se grouper sous le drapeau du Parti ouvrier, s'ils veulent échapper à la ruine et à la faillite.

Les orateurs ont été chaleureusement applaudis.

Pour preuve que cette réunion a porté ses fruits, signalons qu'après la séance une quinzaine de citoyens se sont fait inscrire au groupe.

— *Bénédiction de l'église.* — Dimanche a eu lieu la bénédiction de la nouvelle église Tout le conseil municipal avait été invité à prendre part à la cérémonie. Trois conseillers refusèrent d'assister à cette manifestation religieuse et ne craignirent pas, par cela même de s'exposer aux foudres du Très-Haut.

Ils méritent nos félicitations.

Ennequin. — *Réunion publique.* — La réunion publique organisée à l'estaminet Choquet a été présidée par le citoyen Courtenance, assisté des citoyens Evrard et A. Delattre.

Le citoyen Dumortier, candidat du canton d'Haubourdin s'est étendu sur la tactique des opportunistes qui essaient de créer une organisation dite radicale-socialiste tout simplement pour faire échec à la candidature ouvrière.

Ces tard-venus se déclarent plus socialistes que les socialistes; ils agissent ainsi comme les socialistes qui, eux, se déclarent plus républicains que les républicains ; on n'est pas plus jésuite. Pas de compromission, s'écrie l'orateur, et si les ouvriers veulent arriver à leur émancipation, qu'ils s'unissent tous sous le drapeau du Parti ouvrier.

Un Gantois qui se trouvait là a pris la parole pour expliquer le progrès du socialisme en Belgique. Il est satisfait de la propagande socialiste qui se fait à Loos et dans tout le canton d'Haubourdin et invite tous les socialistes à les imiter.

Ragheboom s'est étendu avec sa compétence habituelle sur la nécessité de la conquête des pouvoirs publics pour l'émancipation du quatrième état.

Les orateurs ont été très applaudis.

Six nouvelles adhésions ont été faites et l'ordre du jour acclamant la candidature socialiste du citoyen Dumortier a été adopté à l'unanimité.

DOUAI

Accident. — Lundi matin vers dix heures, M. Léonce Volferre, âgé de 30 ans, charpentier, demeurant, rue de Wetz, 61, travaillait à la corderie Vertougen, à la porte d'eau, lorsqu'un madrier qu'il portait, lui tomba sur la jambe gauche qui fut brisée à deux places.

Le blessé a été admis d'urgence à l'Hôtel Dieu.

DUNKERQUE

Accident de voiture. — Le nommé Bocquet Lucien, 37 ans, journalier, demeurant rue de Soubise, 34, a été renversé hier à 11 heures du soir par une voiture au Pont-Rouge.

Il a reçu plusieurs blessures à la figure et il se plaint de douleurs internes.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'ARRAS

Audience du 28 Mai

Les époux Ségard-Petit, demeurant à Rouvroy, sont poursuivis pour vols de lapins et de poules commis vers le 19 avril dans la commune d'Avion.

Ce joli couple, de concert avec un sieur Albert Lecœuvre, d'Avion, dévalisait les poulaillers des environs.

Ségard est condamné par défaut à un mois de prison, sa femme à 15 jours de la même peine, quant à Lecœuvre, qui a été l'instrument inconscient du vol, il bénéficie d'un acquittement.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix — *Naissances du 28 mai.* — Emile Bouckenoghe, angle des rues Richard-Lenoir et A[...], 1. — Emilie Femeyer, rue des Longues-Haies, cour Vromant, 13. — Eudoxie Teilleul, Hôtel-Dieu — Léon Vanlersberghe, rue Mazarin, 14. — François Desmeudt, Hôtel Dieu. Georges Settelin; rue des Longues Haies, cour Caquant, 7. — Pauline Fontier, rue du Moulin, 168. — César Duprat, rue Fourcault maison Leman. — Lucienne Duplat, rue Fourcault, maison Leman.

Décès. — Irma Tiberghien, 52 ans, Hospice Barbieux — Joséphine Bouteiller, 77 ans, rue Champs, 35 — Elise Itroux, 57 ans, rue Beaumont, 19, — Julia Vandendriessche 3 ans, rue Sainte-Elisabeth, 12. — Léon Dronfle, 89 ans, rue Pierre de Roubaix, 148, — Victor Wynon, 1 mois, rue d'Antony 31 — Alexandre Potiez, 74 ans, Hospice Civil, — Rachel Petit, 16 mois, rue Daubenton, 80.

Tourcoing. — *Naissances du 27 mai.* — Maria David rue de Phalempin. — Germaine Gouzet. rue Cuvier. — Suzanne Liévin rue Saint-Joseph. — Louise Vervacke, rue Messian. — Paul Depootère, rue Pierre Blanc. — Andréa Pruvost. rue des Rats. — Moïse Guilbert, rue du Bois — J.-B. Dhallain, rue du Virolois — Jeanne Dutilleul, rue Auber. — Marie Dainez, rue de Phalempin. — Germaine Boulogne, rue du Bois.

Décès. — Fidèle Sable. 76 ans, rue de Moscou. — Auguste Duterte 56 ans, Hôpital Civil,

BOURSE DE LILLE

du 28 Mai

VALEURS	Cours du jour	On offre	On demande
Aniche	.....	9000	8700
Anzin	.....	4100	4050
Bruay	.....	14900	14700
Bully	2000	2010	2000
Carvin	.....	1300	1275
Courrières	4210	4225	4200
Douchy	.....	750	.....
Dourges	.....	5950	.....
Escarpelle	.....	2300	2200
Lens 100°	224	225	223 50
Liévin	.....	10000	9500
Meurchin	.....	5000	5800
Ostricourt	.....	475	450
Vicoigne	.....	17000	16800

Le Gérant, Charles CAPY

Lille, imprimerie de l'*Egalité*, 28, rue de Fives, 28.